

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

MARDI 20 JUIN 2023 DE 09H30 À 15H30

À L'HÔTEL DE RÉGION DE TOULOUSE
Espace Charles De Gaulle

« *POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE SOUTENABLE EN OCCITANIE CAHIER N°2
TOURISME - NAUTISME - FORMATION - RECHERCHE - INNOVATION* »

Rapporteur : Pierre Aylagas

Avis adopté à l'unanimité le 20 juin 2023

Suffrages exprimés : 146

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Préparé par la Commission « Méditerranée - Littoral - Relations internationales » du CESER, ce rapport vise à présenter les principaux enjeux liés aux filières économiques ayant un rapport avec la mer et à exprimer des préconisations pour répondre aux problèmes des entreprises de ces secteurs.

Il s'agit du second volet d'un travail engagé en 2022. Après la pêche, les ports de commerce, les énergies renouvelables..., ce cahier n°2, traite du tourisme, du nautisme de la formation professionnelle et de la recherche. Avec plus de 6 milliards de chiffre d'affaires et plus de 40 000 emplois en Occitanie, l'économie bleue représente différentes activités ayant toutes trait au littoral ou à la mer.

Le CESER considère que de nombreuses activités de l'économie bleue vont être fortement impactées par les effets du changement climatique. L'hôtellerie de plein air par exemple va dans certains secteurs subir l'élévation du niveau de la mer.

Mais l'économie bleue, et notamment les organismes de recherche ou les centres de formation, nombreux et souvent leaders dans leurs domaines, disposent d'atouts pour s'adapter et proposer des solutions afin de faire face aux effets du changement climatique (protection des côtes, valorisation des algues...).

Extraits :

- Le tourisme, première filière de l'économie bleue, 32 000 emplois, 4,6 Mds de chiffre d'affaires
Avec 5000 emplois saisonniers non pourvus en 2022, le CESER souhaite faciliter le recrutement freiné notamment par la question du logement.
 - LE CESER encourage la mise à disposition de logements pour les saisonniers, d'habitat modulaire, démontable, de logements vacants, de logements existants (internats de lycées, logements étudiants...).
- Les impacts massifs du changement climatique doivent être pris en compte dans l'accompagnement des professionnels.
 - Le CESER propose de soutenir les activités touristiques et notamment l'hôtellerie de plein air dans leur adaptation au changement climatique (solutions de résilience, réduction des vulnérabilités...).
- Ports de plaisance et activités nautiques : avec 44 ports en mer et 30 000 anneaux, l'Occitanie dispose d'infrastructures importantes.
 - Le CESER souhaite encourager et soutenir les efforts de modernisation, d'économie d'eau, d'énergie et de réduction des impacts environnementaux des ports et des bateaux de plaisance.
- Formation professionnelle : l'Occitanie dispose de sites de formation professionnelle reconnus au niveau national qui anticipent les besoins futurs en mer.
 - Encourager la mise en œuvre de nouvelles formations pour de nouvelles compétences (par exemple, « marinisation » des métiers liés aux énergies renouvelables...).
- Recherche Innovation : un écosystème très riche tant public que privé.
 - Le CESER recommande de poursuivre et de sanctuariser les moyens déployés visant à favoriser l'innovation pour la préservation de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.